

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 221

Artikel: Le catéchisme du Crédit Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027603>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que font les socialistes sous la coupole fédérale?

L'initiative contre les exportations d'armes a échoué de peu. Sans tenir compte des fortes réticences populaires, le Conseil fédéral a publié au début de l'année l'ordonnance d'application de la loi sur le matériel de guerre; cette nouvelle réglementation est en retrait par rapport à l'arrêté de 1949 : la liste du matériel a été considérablement raccourcie.

Le gouvernement, d'autre part, continue de déterminer, selon des critères les plus flous, quels pays pourront bénéficier de la production de notre industrie d'armement.

Le député indépendant Jäger est revenu à la charge avec une motion demandant d'interrompre les exportations vers les pays sous-développés. Sans succès. Sans succès, également, la proposition du socialiste Renschler de

transformer la motion en postulat. Beaucoup craignent que le tiers monde, si nous refusons de lui livrer des armes, nous ferme ses marchés, par représailles. Lors du vote, les bancs du groupe socialiste étaient clairsemés.

Toujours le même jour, Arthur Villard, prenant la relève, demande par voie de postulat, que le Conseil fédéral s'appuie, pour la définition de l'objection de conscience, sur la Convention européenne des droits de l'homme; et que, en attendant la votation populaire, les jugements des tribunaux militaires soient suspendus. Refus tranchant du Conseil national. Au moment du vote, les socialistes pour la plupart étaient absents ou ont voté contre le postulat Villard.

Combien de Chinois sont-ils?

La volonté de donner au problème de la surpopulation — qui est réel dans certains pays — une dimension apocalyptique, la tentation d'extrapoler dans ce domaine sans la moindre rigueur, a inspiré à P. Chaunu, dans « L'Expansion » ce commentaire qui a tout son sel après les propos retentissants tenus récemment en Suisse romande sur ce sujet :

(...) Voyez les 800 millions de Chinois. L'ONU, dont les experts le font exprès, évaluait la population chinoise à 770 millions; et plusieurs organismes officiels américains d'aide au développement proposaient des chiffres se situant entre 800 et 850 millions. Or tout le monde peut savoir — et ces organismes mieux qui quiconque — que la Chine, comme une bonne moitié du tiers monde, est depuis quinze ans en pleine révolution malthusienne sous la pression de l'Etat. Une publication officielle chinoise donne le chiffre exact pour

1971: 691 millions. Une erreur de cette taille, qui entraîne une diminution de plus de 100 millions dans les chiffres publiés annuellement par l'ONU, n'a fait l'objet que de quelques lignes dans la presse, sans commentaire, sauf dans « Le Monde ». Vingt-quatre heures après, les chroniqueurs reprenaient sans désespérer les évaluations antérieures. Les 800 millions de Chinois sont indéracinables. En fait, ces gens-là sont si loin et ils sont si jaunes, aurait dit Montesquieu... que cent millions (le double du bilan des pertes de la dernière guerre mondiale) importent peu à nos chroniqueurs.

» Mais le cas chinois n'est pas unique. Ce type d'évaluation est systématique et entraîne une erreur sciemment commise de 6 à 7 % sur l'ensemble de la population mondiale. On utilise, à fin implicite de propagande, les projections des années 1955-1960 alors que tout démographe sait qu'elles ne sont plus applicables. Voyez l'Egypte, un des pays les moins touchés par le grand repli, mais dont la natalité passe de 43 à 35 pour mille

en l'espace de quelques années. Ce type d'anticipation n'affecte pas seulement le tiers monde. Même la naissance du 50 millionième Français a été célébrée avec plus d'un an d'avance. »

Le catéchisme du Crédit Suisse

C'est une politique constante des milieux économiques d'affirmer que leurs décisions sont prises dans l'intérêt général. Les grandes banques ne manquent pas de participer à ce « brouillage » idéologique.

Ainsi le Crédit Suisse, qui a décidé récemment de contribuer à l'éducation du citoyen-propriétaire prévoyant et responsable. En achetant des pages publicitaires dans les journaux pour y développer un véritable catéchisme. Par chapitres. Un exemple : le chapitre sur la propriété foncière privée.

Chers frères propriétaires !

Suivez le raisonnement, fidèlement résumé à travers les expressions mêmes du Crédit Suisse :

Posséder une maison ou un appartement bien à soi procure une joie sans mélange. Le bonheur d'un peuple, c'est la somme des joies individuelles que procure un chez soi. Donc nous (Crédit Suisse) ne pouvons faire autrement que de résoudre ce problème. Par notre action de crédit pour l'acquisition de la propriété foncière.

Mais il faut trouver un fondement plus solide, plus politique à la propriété foncière : la propriété foncière est une école de responsabilité; or la démocratie est un régime politique qui implique la responsabilité de chacun; donc la démocratie repose sur la propagation de la propriété privée.

Donc le Crédit Suisse — c'est nous qui déduisons — est un ferme soutien de la démocratie helvétique.

Faudra-t-il, comme pour la paysannerie, introduire un article constitutionnel qui reconnaisse aux banques un caractère d'intérêt général ?